

# «Ce ne sont pas des délinquants!»

Le débat sur la nécessité de la création d'un centre de rétention pour les individus en situation irrégulière est relancé après l'incendie meurtrier de Schrassig.

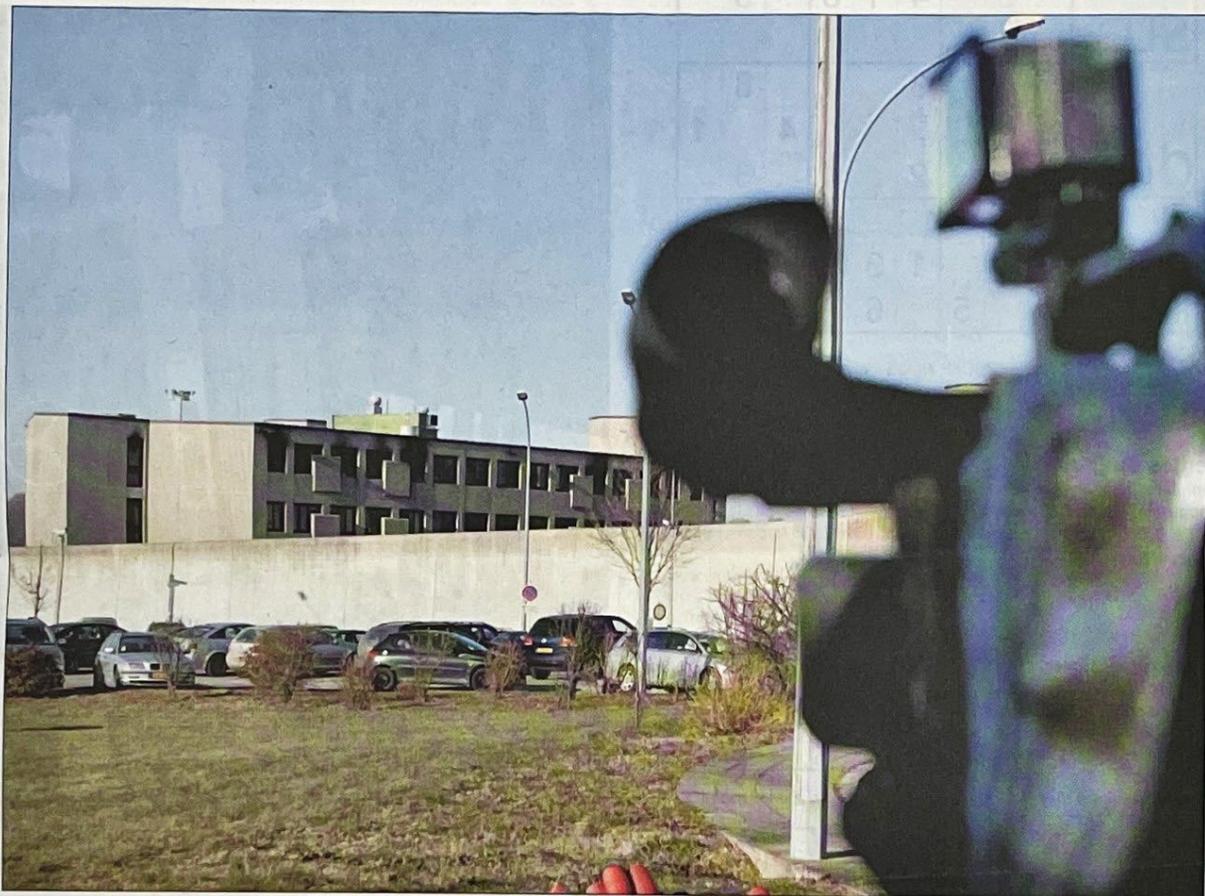


Photo: Charles caratini

L'incendie du 3<sup>e</sup> étage du bloc P2 a fait un mort; deux personnes se trouvent encore au service des grands brûlés de Liège.

**L'accélération de la procédure d'asile est plus que jamais d'actualité.**

**Luxembourg.-** Les réactions continuent d'affluer 48 h après l'incendie du centre pénitentiaire de Schrassig dans lequel un détenu a péri, carbonisé dans sa cellule. Le CLAE (Comité de liaison et d'action des étrangers) a rappelé, hier, que «la rétention ne devrait être qu'une mesure exceptionnelle et ne devrait intervenir qu'en dernier recours».

«Comme la tentation est grande, dans certains rangs politiques, de stigmatiser davantage voire même de criminaliser la population retenue à Schrassig, il semble important de rappeler qu'il ne s'agit pas de criminels de droit commun mais de personnes

dont la demande d'asile a été refusée», ont souligné les responsables du CLAE. «Ces personnes sont donc privées de liberté et attendent au centre pénitentiaire - appelé centre de séjour - que leurs documents de voyage soient délivrés par les autorités compétentes!».

## Rétention administrative

Le Comité de liaison et d'action des étrangers se dit indigné des conditions dans lesquelles sont détenus ces «sans-papiers». «Certains attendent pendant des semaines, voire des mois, ne sachant pas où en est leur dossier, ignorant tout de l'échéance à laquelle elles seront fixées sur leur sort», s'empêche-t-on au CLAE. «Cette anxiété permanente est

susceptible d'entraîner des comportements dépressifs ou des actes désespérés».

Le conseil d'administration d'Enar Luxembourg, membre du Réseau européen contre le racisme, dénonçait en 2004 dans ses rapports l'absence de centre de rétention au Grand-Duché. «Malgré les promesses passées, le centre de rétention n'a toujours pas vu le jour», précise-t-on. «Il faudra un drame, accompagné de la mort d'un homme, pour qu'enfin cette situation inacceptable pour un pays comme le Luxembourg, soit sous les projecteurs de l'actualité».

Une position que rejoint le Collectif réfugiés Luxembourg. «Depuis deux longues années au moins, le CRL interpelle le gouvernement à propos du centre de rétention à Schrassig intégré dans

l'enceinte pénitentiaire, appelé aussi centre de séjour!», s'empêche le collectif d'aide aux réfugiés.

Le ministre de la Justice, Luc Frieden, n'est pas épargné. «Le ministre, à l'époque, se rangeait entièrement à l'avis du Collectif réfugiés sur la nécessité de créer un centre de rétention et de le doter d'un personnel spécialisé dans la prise en charge de ce type de problématique», ajoutent-ils d'un ton résigné. «Un centre de rétention n'est pas destiné à héberger des délinquants. Il est censé accueillir des personnes en attente d'être ramenées dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers».

La question est plus que jamais d'actualité.

R. Henriques